

ATTESTATION D'ACCUEIL

Cerfa n° 10798*04 – formulaire sécurisé à remplir sur place

LA PRISE DE RENDEZ VOUS EST CONSEILLÉE POUR REMPLIR CETTE ATTESTATION

VOUS POUVEZ NOUS ADRESSER UN MAIL : administration.generale@stpdp.com

**MERCI D'APPORTER LORS DU RENDEZ VOUS LES ORIGINAUX DES DOCUMENTS ET LES COPIES QUI
SERONT ANNEXÉES A L'ATTESTATION**

PIECES A FOURNIR *

**Présentation des originaux ainsi que la photocopie des documents.*

- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport...)
- Copie du passeport de la personne hébergée
- Titre de propriété (si vous êtes propriétaire) ou bail locatif (si vous êtes locataire)
- Un Justificatif de domicile récent **datant de moins de 3 mois** (facture d'eau, d'électricité, de téléphone...) à votre nom
- Un Justificatif des ressources (dernier avis d'imposition ou les 3 derniers bulletins de paie) à votre nom
- L'engagement (sous forme d'attestation sur l'honneur) à prendre en charge financièrement l'étranger au cas où il serait défaillant. Cet engagement doit couvrir un montant égal au SMIC journalier, multiplié par le nombre de jours de présence de l'étranger en France
- Timbre fiscal de 30 euros (sur le site du service public). PENSEZ A IMPRIMER LE TIMBRE